

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



SAINTE COLETTE EN EXTASE

(Ed. BAILLE)

XVI^{me} ANNÉE

1900



1^{er} MARS

N° 3

Revue du Tiers-Ordre

et de la

Terre-Sainte



Je vous obeis



A fille obéis au Seigneur et fais ce qu'il demande de toi ! » Cette parole retentit au fond de l'âme d'une recluse. Elle n'ose obéir, elle résiste aux volontés du ciel, elle est écrasée d'avance sous le poids des graves responsabilités qui vont lui incomber, elle se débat sous l'étreinte de celui qui veut la saisir pour en faire son instrument. Certes, les visions célestes l'ont éclairée, elle ne sait que trop bien ce que le Maître exige d'elle. Jésus, le doux Sauveur, et Marie sa très sainte Mère, François et Claire d'Assise lui ont tracé son devoir. Il lui faut apaiser la justice divine ; il lui faut pour cette œuvre de réparation se susciter des auxiliaires dévoués et puissants ; il lui faut dans ce

ont pu prendre sur elle la tâche de renouveler les ordres franciscains, en leur rendant la vie et la ferveur de leur première jeunesse.

La recluse, effrayée d'une telle mission, convaincue de sa faiblesse, de son néant, trop peu confiante en Celui qui l'envoie, gémit, résiste, refuse. Et la voix toujours se fait entendre : « Obéis au Seigneur ! » Elle cherche en vain à se persuader que ces apparitions célestes ne sont que d'infénales ruses. Elle se dit à elle-même : « Ce n'est pas la première fois que Satan me souffle la tentation, n'ai-je pas subi de sa part de rudes assauts pour me faire sortir de ma retraite ? ne m'a-t-il pas proposé la paix, si je voulais cesser de prier ? La grâce de Dieu m'a soutenue, maintenant une autre voix me dit encore : Pars ! va dans le monde Ah, n'est-ce pas encore le Mauvais qui me trompe ? » Puis, son humilité vient à son tour lui donner des prétextes de résistance. « Qui suis-je ? se dit-elle. Pauvre fille qui ai déjà couru plusieurs communautés sans pouvoir me fixer en aucune, pourrai-je me poser en réformatrice ? » Mais c'est en vain qu'elle cherche toujours de nouvelles excuses. C'est bien Dieu qui a parlé, Dieu qui cherche toujours la faiblesse pour confondre la force, qui choisit la folie pour contredire la sagesse : c'est lui ! Il a parlé, il a sollicité, il a pressé. On lui résiste. Il va passer aux châtimements, car sa volonté est formelle. Il veut, lui, le Souverain Seigneur, se servir de cet instrument humble et fragile, depuis longtemps préparé par mille tribulations, pour l'accomplissement de ses sublimes desseins.

L'humble rebelle est subitement frappée par la main de Dieu. La voilà muette et aveugle ! et cependant la voix intérieure plus impérieuse que jamais lui crie avec une irrésistible véhémence : « Obéis au Seigneur ! »

Terrassée, vaincue, la solitaire de Corbie se résigne enfin : elle se livre tout entier à son glorieux Vainqueur, elle prononce son *fiat*.

Cet acquiescement tardif, mais entier et fervent, reçoit une prompt récompense. La servante de Dieu recouvre l'usage de la parole et de la vue, et au fond de son âme le Seigneur lui donne l'assurance ferme et indubitable d'un secours surnaturel et permanent.

Voyez-la maintenant dans l'accomplissement de son œuvre. Elle a quitté son cher ermitage de Corbie où, cinq années durant, elle a servi Dieu dans les oraisons, les veilles les plus rudes.

mortifications. Sa chère cellule, témoin de ses révélations célestes, de ses divines apparitions, est restée déserte ; avec un serrement de cœur, l'hôte de son silence, pour obéir au ciel, lui a fait ses adieux ! C'est aux pieds du Souverain Pontife à qui elle a exposé sa mission céleste, qu'elle a revêtu l'habit de sainte Claire, c'est entre ses mains qu'elle a fait profession de la primitive règle de la sainte Fondatrice. Au nom de Dieu qui l'envoie, elle va faire accepter cette sublime Règle, dans sa pureté première, par les monastères de Clarisses déjà existants et qui ont adopté des mitigations à la législation ancienne.

Elle invite ses sœurs à suivre, comme elle, les rigueurs et les austérités des Pauvres Dames de Saint-Damien. Elle fonde de nouvelles communautés où reflleurira l'esprit séraphique de Claire et de François.

C'est Colette, la Réformatrice !

Avec un courage invincible, elle parcourt la France, la Savoie, la Flandre, fondant partout de nouveaux monastères. Sur une pauvre monture, elle va de ville en ville ouvrir des asiles à la virginité, au sacrifice, à l'amour, à la sainte pauvreté. Aussi la rencontre-t-on souvent sur les routes. Mais, tandis que le sabot de son âne foule l'étroit sentier ou le chemin royal, qu'il traverse la campagne déserte ou la ville populeuse, l'âme de la sainte s'élève par un sentier de vive lumière jusqu'aux régions éternelles de la béatitude, ou plutôt elle se repose : cet espace infini qui sépare le ciel de la terre d'exil, son esprit, porté sur l'aile de la contemplation, l'a bien vite franchi, elle se repose délicieusement dans la vision et l'extase. Le bruit du monde, le tumulte des cités, qu'elle traverse, n'arrivent pas à ses oreilles. Aussi lorsque dans ce ravissement sublime, les yeux au ciel, la face resplendissante d'une lumière divine, dans une extatique immobilité, la Réformatrice traverse un village, paysans et paysannes émerveillés tombent à genoux sur son passage. Ils regardent, ils contemplent, ils peuvent à leur gré baiser le bord de son manteau de bure, ou de sa large manche ; les plus simples et les plus confiants déposent même l'hommage de leur profonde vénération sur sa main blanche et amaigrie qui a lâché la bride, la laissant flotter mollement. Non contents de la voir passer, les foules suivent longtemps les pas graves de sa modeste monture. Ils bénissent le Seigneur en des cris d'allégresse.

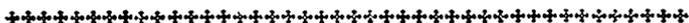
Colette reste impassible au milieu de ces hommages et de ces louanges. Ses yeux et son cœur sont fixés sur Celui qui lui disait un jour dans le secret de la solitude de Corbie, au fond de son âme hésitante : « Obéis au Seigneur ! » Dans son maintien noble, majestueux et ferme ; dans son regard doux et ravi, qui fixe une ravissante et surnaturelle Beauté, qui s'attache à l'Eternelle Splendeur ; dans son cœur brûlant de séraphiques flammes, sur cette humble bête de somme qui la porte de cité en cité, sainte Colette de Corbie semble dire à son Dieu, à son divin Epoux, à son céleste Inspirateur : Me voici, Seigneur, dans l'exécution de vos ordres divins, dans l'accomplissement de votre très sainte et très auguste volonté :

« Ecce adsum ! Me voici, je vous obéis ! »

FR. ANGE-MARIE, O. F. M.



Direction des Fraternités du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise



VI^e Article (1)

Erection canonique d'une Fraternité

§ III. — Le recrutement

(Suite)

Nous supposons donc un prêtre qui a compris les enseignements du Souverain Pontife, les besoins de l'Eglise, l'efficacité du Tiers-Ordre pour y répondre. Tertiaire lui-même, il a communiqué son esprit à quelques âmes d'élite. Muni des pouvoirs nécessaires, il a reçu ces pieux fidèles isolément au Tiers-Ordre de St. François. Le temps est venu de les grouper en Fraternité. Il est sur le point de le faire : c'est le moment choisi par l'ennemi de tout bien, c'est l'heure des difficultés ; de graves objections

(1) Cet article est tiré en grande partie de l'opuscule de propagande : *Le prêtre et le Tiers-Ordre*, du R. P. Edouard de Nécý.

se dresseront dans son esprit et des obstacles imprévus l'arrêteront dans sa marche.

D'abord, n'est-il pas à craindre qu'en introduisant maintenant et en favorisant le Tiers-Ordre inconnu jusqu'à présent, il n'ébranle des œuvres qui sont prospères, dans la paroisse, et dont la fondation a coûté beaucoup d'efforts et de sacrifices ?

Ce serait une profonde erreur de le supposer. — Il n'est, en effet, nullement besoin de rien détruire pour établir le Tiers-Ordre ; au contraire, c'est le Tiers-Ordre qui se charge de développer et de consolider ce qui existe déjà.

Qu'on le sache bien : les Fraternités de Tertiaires doivent être partout de véritables pépinières, où le clergé ira chercher et trouver les meilleurs éléments pour développer et soutenir les autres associations.

Rien n'empêche la même personne d'être ou enfant de Marie, ou dame de Sainte Anne, ou membre des conférences de Saint Vincent de Paul ou Congréganiste etc... et Tertiaire à la fois ! Si quelque confrérie cultive l'exclusivisme, le Tiers-Ordre en est bien loin. Au contraire, l'esprit franciscain infusé au Tertiaire le pousse à agir, à donner son concours aux œuvres déjà existantes et à créer celles qui n'existent pas. Que de fois nos Fraternités n'ont-elles pas fondé l'œuvre de l'adoration nocturne, celle des conférences de Saint Vincent de Paul, celle des ouvriers du Très Saint Sacrement, etc ! Nous en avons des preuves à Montréal, à Québec et ailleurs. La direction donnée aux Tertiaires, à la suite des documents pontificaux et des Congrès du Tiers-Ordre, est précisément celle-là : Agir, s'occuper d'œuvres de charité, etc... L'expérience fait voir que les œuvres font la vie d'une Fraternité et qu'une Fraternité, sans œuvres extérieures qui stimulent et exercent le zèle, languit et meurt.

Voici, pour confirmer ce que nous disons au point de vue des œuvres paroissiales, un fait rapporté par un de nos Pères Provinciaux. « Un curé avait pris possession d'une nouvelle paroisse ; toutes les œuvres y périssaient. Loin de se décourager, il commence par instituer le Tiers-Ordre, et en forme une Fraternité. — Il place ensuite les Frères et les Sœurs Tertiaires à la tête des autres congrégations languissantes et anémiques, et bientôt il les voit revivre et reflorir à sa grande

satisfaction. « Que le Pape a donc raison, répétait souvent ce pieux prêtre, que le Pape a donc raison de nous tant recommander le Tiers-Ordre de saint François. »

Encore faut-il réussir ! Or, voici qu'une autre inquiétude assiége le prêtre : Réussira-t-il ?

Le recrutement ne se fait pas aussi rapidement qu'il l'avait pensé. Son noyau de Tertiaires reste invariablement au même chiffre de 10 ou de 15 et le Directeur se dit tristement qu'il a tenté l'impossible. « La paroisse, pense-t-il, est trop petite pour fournir une véritable Fraternité de Tertiaires : c'est bon dans les villes, mais dans les campagnes, c'est une utopie. »

Écoutons un curé de campagne répondre à cette objection. C'est un curé d'une paroisse de 436 âmes. « D'aucuns disent, écrit-il, que songer à établir une Fraternité de Tertiaires dans une paroisse rurale c'est perdre son temps ! Erreur ! Dans les plus petites paroisses, comme dans la mienne, il se rencontre des âmes qui ne demandent qu'à marcher dans les voies de la sainteté et qui restent en arrière, parcequ'elles ne trouvent pas le guide prêt à les instruire et à les diriger.

« Sans doute, tout n'est pas facile dans les fonctions des Directeurs de Fraternité, mais avons-nous le droit de ne pas aimer le sacrifice, en face de Jésus crucifié et de saint François stigmatisé ?

« Courage donc, Vénérés Confrères ! Aimons d'abord le Tiers-Ordre, propageons-le, autant que nous le pourrons, et pour cela étudions-le nous-mêmes et sûrement nous réussirons à le faire embrasser. »

Ces lignes ont d'autant plus de portée qu'elles émanent d'un prêtre séculier qui, en arrivant dans sa paroisse, n'était pas plus favorisé que ses confrères. — Que s'est-il passé ? — Il s'est demandé devant Dieu, ce qu'il devait se proposer pour remplir sa mission d'apostolat : il a entendu la voix du Souverain Pontife préconisant le Tiers-Ordre franciscain : il ne s'est pas permis de discuter : il a marché droit devant lui, dans la direction indiquée et Dieu a béni son obéissance.

Vous donc qui avez commencé, ne vous découragez pas. *Quod isti... cur non ego !* disait saint Augustin. Là où d'autres ont réussi, pourquoi ne réussirais-je pas ? — Vous n'avez peut-être parmi vos ouailles qu'un petit nombre de Tertiaires, mais la qualité peut suppléer à la quantité. 15, 20 Tertiaires, ce n'est pas

san
été
chr
fice
pas
son
prog
hier
mai
parc
. A
que
volo
n'est
men
S'
sent
distr
Pr
Séra
une
il en
aura
grand
Bi
mém
en se
leure
Ell
sées :
Or,
Souve
venir
Tiers-
exagé
est l'e
Qu'
sera o
Le

sans doute une grosse Fraternité, mais si ces 20 Tertiaires ont été choisis et préparés comme nous l'avons dit, ce sont des chrétiens d'élite, prêts à tous les dévouements et à tous les sacrifices, et 20 chrétiens pareils dans une petite paroisse, ce n'est pas une quantité négligeable. D'ailleurs, infailliblement, s'ils sont de vrais Tertiaires, ils en gagneront d'autres. Peut-être le progrès se fera-t-il lentement, il n'en sera que plus sérieux. Combien ont débuté par une dizaine de Tertiaires seulement, qui maintenant possèdent de florissantes Fraternités, dans leurs paroisses ou dans leurs pensionnats et leurs collèges.

A tout bien considérer, le Tiers-Ordre ne doit pas effrayer plus que d'autres associations dans lesquelles les fidèles consentent volontiers à s'enrôler, et rien, dans son costume, ni dans sa Règle n'est fait pour rebuter les chrétiens, dès lors qu'ils sont véritablement chrétiens.

S'il en est que le Tiers-Ordre effraie, c'est qu'ils ne le connaissent pas. Faisons-le connaître, en chaire, au confessionnal : distribuons les opuscules qui montrent ses avantages.

Propageons la *Revue* qui fait connaître saint François : notre Séraphique Père exerce, par les charmes de son aimable personne, une telle action sur les âmes, que lorsqu'on ne s'y oppose pas, il en attire partout à sa suite. En prenant tous ces moyens, il n'y aura pas de pensionnat, pas de collège, pas de paroisse, petite ou grande, où un prêtre ne puisse recruter quelques Tertiaires.

Bien des fidèles s'enrôlent dans la milice séraphique avant même que leurs prêtres leur en aient parlé : à plus forte raison en sera-t-il ainsi, si leur curé ou leur confesseur les y engage chaleureusement.

Elle est certainement vraie la parole tombée de lèvres autorisées : « L'avenir du Tiers-Ordre dépend du zèle de nos prêtres. »

Or, d'autre part, le mot qui résume tous les enseignements du Souverain Pontife par rapport au Tiers-Ordre est celui-ci : « L'avenir du monde dépend en grande partie de la diffusion du Tiers-Ordre franciscain. » Si quelqu'un trouve cette proposition exagérée, qu'il lise les actes de Léon XIII et il constatera qu'elle est l'expression plutôt amoindrie qu'exagérée de sa pensée.

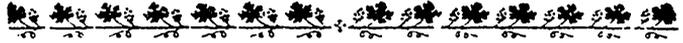
Qu'on examine donc ces prémisses sérieusement et le champ sera ouvert à des conclusions certaines et à des efforts féconds.

Le jour où les pasteurs des âmes comprendront le parti qu'ils

peuvent tirer du Tiers-Ordre, pour le succès de leur pénible et délicat ministère, le jour où ils se décideront à utiliser l'influence et l'action franciscaine mises humblement à leur disposition par des auxiliaires désintéressés, ce jour-là, sera inaugurée une ère de triomphe pour l'Eglise et de salut pour le monde.

(A suivre)

Fr COLOMBAN-MARIE, O. F. M.



VIE ABREGÉE

DU

V. Vud Père Arsène-Marie de Servières
Provincial des Frères-Mineurs

CHAPITRE SEPTIÈME

Gardien à Clevedon et Commissaire Provincial en Angleterre



LE Père Arsène aspirait, non pas au repos, mais à la vie de simple religieux : ses vœux ne furent pas exaucés. Le 13 juin 1891, il fut nommé Gardien du couvent de Clevedon et en même temps Directeur du collège Séraphique. Au mois d'août de l'année suivante, il devenait Directeur des Etudiants. Custode de la Province de France et Commissaire provincial pour l'Angleterre.

Le Père Arsène, homme de devoir et d'obéissance, ne cherchait qu'à faire la volonté du Bon Dieu : il baissa la tête et. le 19 juin, partit pour son nouveau poste.

« Il se mit à l'œuvre sans tarder, comme le font les Saints, sans bruit, se donnant tout à tous : à ses religieux, à ses chers Séraphiques, aux étudiants surtout. Il faudrait lire tout au long le récit de ses travaux à cette époque de sa vie ; il faudrait le faire voir à genoux au milieu du réfectoire à la veille de chaque grande fête, ne mangeant à midi que du pain sec avec un peu d'eau. Il faudrait insister sur ses pénitences inouïes et ses mortifications

effrayantes : trois fois par jour, il prenait de sanglantes disciplines. Il faudrait le montrer prenant son repos sur une vieille porte couverte de clous, de morceaux de fer et de plusieurs morceaux de bois. Il faudrait ajouter que ce lit moëlleux ne lui était pas d'un fréquent usage. Le soir, à l'heure du repos commun, il se rendait au chœur et y restait très souvent en prière jusqu'à Matines, la nuit.

Vraiment, sa vie fut une guerre continuelle à la nature, et chose étrange, cet homme si austère, si sévère était d'une délicatesse, d'une vigilance, d'une tendresse toute maternelle pour les malades, à tel point que pour eux il allait quêter en ville des douceurs qu'il leur donnait ensuite, avec la joie et la compassion d'une vraie mère. D'ailleurs c'était lui, qui leur rendait tous les soins, les plus pénibles comme les plus humiliants.

Comme directeur des étudiants, il s'efforçait de faire d'eux des saints. Il les visitait régulièrement, dans leurs cellules, allant, ainsi qu'il disait lui-même, comme saint Paul, de maison en maison. Là, il leur montrait leurs défauts et leur faisait ses observations, parce qu'il n'aimait pas le faire en public, excepté quand c'était nécessaire. Il était toujours abordable et, malgré ses multiples occupations, il ne manquait jamais de les accompagner lui-même à la promenade hebdomadaire. Ses austérités le laissaient très-gai. Il racontait très volontiers des histoires et aimait à en entendre : quand il riait, c'était de bon cœur. Il voulait voir tout le monde joyeux, mais jamais aux dépens de la charité fraternelle.

Cette charité, il la prodiguait surtout à ses religieux ; mais toutes les âmes étaient comprises dans son amour. Un jour qu'il parlait sur l'enfer, durant une retraite, il s'écria : « Si je savais qu'en me tenant aux portes de l'enfer, je pourrais vous empêcher d'y tomber, je consentirais bien volontiers à m'y tenir pendant l'éternité. »

Sa haine du péché était en proportion de son amour pour Dieu. Le Père ayant entendu un ouvrier qui travaillait pour le couvent tenir une conversation trop libre, il le congédia le soir même. Il frissonnait et ses yeux brillaient d'indignation en racontant le fait.

Une autre fois, raconte lui-même le coupable, je lui avais désobéi ; le remords me prit et j'allai lui demander pardon en

pleurant. Il passa son bras autour de mon cou et me dit : « Vous voyez, mon chéri, que Dieu inflige la punition dès cette vie, en vous faisant sentir le remords, afin que vous n'avez pas à brûler dans le Purgatoire »

Il venait, un jour, dîner au Collège Séraphique avec les enfants. Il arriva qu'un élève avait été mis en pénitence et prenait le repas à genoux. Le Père l'aperçut en entrant : il rebroussa chemin aussitôt, alla prendre son dîner à la communauté avec les religieux : ses yeux étaient remplis de larmes.

Non seulement le P. Arsène-Marie eut à s'occuper à Clevedon de l'édifice spirituel, de la formation des âmes, mais encore de l'édifice matériel : il dut agrandir et disposer un local spécial pour les élèves du Collège Séraphique, lorsque les étudiants vinrent se fixer dans cette communauté.

Il ne s'appartenait pas et devait se sacrifier pour les autres. C'est alors qu'il se mit à quêter non seulement dans les maisons catholiques, mais aussi dans celles des protestants et, il faut le dire, il le faisait avec tant de simplicité que tout le monde donnait.

Un jour qu'il demandait un peu de pain à une dame anglaise protestante, celle-ci peu habituée à voir des moines, qu'elle croyait riches, lui tendre la main, resta stupéfaite : « Vous demandez du pain, dit-elle, est-ce pour de bon ? — Eh ! oui, répondit le Père, les Frères-Mineurs sont des mendiants. — Si c'est ainsi, voilà cinq schellings. » Son étonnement redoubla quand notre bon religieux lui expliqua que, d'après la Règle, il pouvait recevoir du pain, mais non pas de l'argent.

Il se faisait du reste tout à tous, s'occupant avec un soin égal du Collège, du Scolasticat, du couvent et de la paroisse, car, nous ne l'avons pas dit encore, il était curé de la paroisse et comme tel il était aidé par un autre Père. Il préparait les instructions avec un soin extrême : son accent convaincu frappait tout le monde. Les protestants venaient nombreux et ils ont gardé le souvenir de ce Père à la taille haute, à la voix caverneuse, si maigre et qui sentait si profondément ce qu'il disait.

Nous l'avons dit, cet homme si austère avait des trésors de tendresse pour ses Frères, mais il n'était pas de ceux qui ne savent pas corriger, par faiblesse, timidité, ou condescendance intéressée. Il s'appelait volontiers le P. Grognon. « Le Supérieur,

« disait-il, est un pasteur, il n'a pas le droit de laisser périr ses « brebis : il doit prendre soin d'elles, leur procurer une nourriture saine, les aimer, et au besoin les corriger avec charité. » Ceux qui ont vécu avec lui savent qu'il ne laissait rien passer. Il avait un petit carnet et une page était destinée à chaque religieux. Il y notait ses remarques et, de temps en temps, il faisait venir chacun d'entre eux pour lui ouvrir son cœur : mais il agissait avec tant de douceur, que personne n'était blessé.

Le Père Arsène avait habité la France, l'Espagne, l'Angleterre : voici que de nouveaux travaux allaient peser sur ses épaules et l'appeler sur un champ d'action plus éloigné. Il lui fallut quitter Clevedon pour venir chez nous, dans notre cher pays du Canada.

Le moment de la séparation fut cruel : malgré son courage, son cœur était brisé de douleur. Les enfants devaient lui lire un adieu qu'ils avaient écrit. Il demanda en grâce de lui épargner cette épreuve. « Mettez-le dans le sac, dit-il, je le lirai sur mer et je vous répondrai. » La réponse, on le pense bien, ne se fit pas attendre et elle arriva pleine de cette affection pour ses enfants et ses religieux qui ne se démentit jamais.

D'ailleurs, de loin comme de près, il continua à penser à eux et il leur donna souvent des marques non équivoques de fidélité dans ses sentiments.

FR. GASTON, O. F. M.

(A suivre)

AVIS : Le pèlerinage annuel des Sœurs du Tiers-Ordre à la Bonne sainte Anne est fixé au 24 juin.

Celui des frères aura lieu, le 22 juillet : c'est-à-dire qu'il quittera Montréal, le 21 à 4 h. après midi et passera, au retour, par le Cap de la Madeleine, pour revenir à Montréal, le lundi à 6 h. du matin.

Qu'on veuille bien remarquer ce changement dans l'heure du départ.

Profondément ému d'une pareille mort, le temple déchire le grand voile qui dérobaît ce sanctuaire aux yeux de tous ; la terre tremble sur ses bases et chancelle comme un homme ivre ; les rochers se fendent (1).

Le centurion et ceux qui gardaient Jésus avec lui éclatent en sanglots et descendent les pentes du Calvaire en se frappant la poitrine et en se disant les uns aux autres : « Celui-là était vraiment le Fils de Dieu : *Vere Filius Dei erat iste* » (2).

D'autre part, ses amis, ses disciples, ses apôtres, les membres de sa famille et les femmes qui l'avaient suivi en Galilée, ne le perdirent pas de vue et considéraient attentivement tout ce qui se passait (3). Saint Matthieu dit que ces femmes étaient en grand nombre : *Mulieres multe*, et que parmi elles se trouvaient Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques et de Joseph, épouse de Cléophas, et la mère des enfants de Zébédée, appelée encore Marie Salomé (4).

Parmi les disciples, l'Évangile en nomme deux qui se distinguent par leur zèle à rendre à Jésus les derniers devoirs.

L'un d'eux était un homme riche de la ville d'Arimathie, nommé Joseph, qui était aussi disciple de Jésus, (5).

Selon S. Luc, c'était un sénateur distingué par sa probité et ses vertus et qui, soit par ses conseils, soit par ses actes, n'était jamais entré dans aucun complot contre Jésus, parce qu'il attendait lui-même le royaume de Dieu prêché par lui (6). Sachant que les corps des suppliciés ne peuvent être détachés de la croix sans un permis de l'autorité, il s'adresse directement au représentant de César et lui demande avec une sainte audace le corps de Jésus. *Et audacter introivit ad Pilatum et petit corpus Jesu* (7).

Il le réclama comme un objet de très grand prix, et, comme il était fort riche, remarque un savant interprète de la Sainte Écriture, il est vraisemblable qu'il versa une forte somme d'or à Pilate (8). Un auteur va même jusqu'à prétendre que Joseph aurait servi Pilate cinq ans comme noble décurion, et qu'au lieu de la solde qui lui était due, il demanda le corps de Jésus, (9).

(1) MATTH., XXV, 51. — (2) MATTH. XXVII, 54 et LUC XXIII, 44. — (3) LUC XXIII, 49. — (4) MATTH. XXVII, 55, 56. — (5) ID., LVII. — (6) LUC, LI, 52. — (7) MARC, XV, 43. — (8) THEOPHILAC IN MATTH., XXVII. — (9) De sac. sind., I.

Pilate se montra bienveillant pour Joseph, il donna des ordres pour qu'on lui remit le corps de Jésus : *Tum Pilatus jussit reddi corpus* (1). Voilà donc Joseph muni des pleins pouvoirs du gouverneur romain. Aidé de ses serviteurs et des autres disciples, il descend de la croix le précieux corps.

L'autre disciple qui paraît avec le plus d'éclat, après Joseph, dans cette circonstance, et que l'Évangile appelle aussi par son nom, était de la secte des pharisiens, docteur en Israël (2) et même prince des Juifs : *Princeps judæorum*. Sa sainteté était tellement connue que le célèbre Gamaliel, son aieul, disait de lui, que c'était une corbeille d'or pleine de roses blanches (3). Il vint offrir ses services à Joseph d'Arimathie et lui apporter cent livres d'une mixture de myrrhe et d'aloès pour embaumer le corps de Jésus (4).

Il n'y avait pas de temps à perdre, car ce jour, le vendredi, était celui qu'on appelait le jour de « la préparation du sabbat » parce qu'on y préparait tout ce qui était nécessaire pour le jour du sabbat qui allait commencer (5).

Le corps du divin Maître descendu de la croix est étendu sur une pierre qui existe encore : « la pierre de l'Onction. » Ces illustres personnages l'adorent sans doute profondément, le front contre terre. Puis s'en approchant avec un respect souverain, ils l'entourent de parfums et d'aromates, l'enveloppent dans des linceuls neufs d'une blancheur élatante et le lient avec des bandelettes de fin lin, selon la coutume des Juifs d'ensevelir les morts. *Acceperunt ergo corpus Jesu, et ligaverunt illud linteis cum aromatibus, sicut mos est Judæis sepelire* (6).

Il y avait en Israël une autre coutume d'ensevelir les morts, empruntée aux Égyptiens, au milieu desquels les Hébreux avaient séjourné pendant trois siècles. Mais comme elle demandait de grands préparatifs et qu'on était à la veille du sabbat, on fut bien forcé de se borner à la coutume ordinaire, qui était beaucoup plus expéditive. « Un jardin se trouvait près du lieu où Jésus avait été crucifié et, dans ce jardin, un sépulcre tout neuf où personne n'avait été mis. Comme c'était la veille du

(1). MATH., XXVII, 58. — (2). JEAN, III, 10. — (3). De sac. sind, I. — (4). JEAN, XIX, 30. — (5). LUC, XXIII, 54. — (6). JEAN, XIX, 40.

sabbat et que ce sépulcre était tout proche, ils déposèrent le corps de Jésus » (1).

Cette description convient admirablement au Saint Sépulcre actuel. Il est au pied du Golgotha. De là au lieu où Jésus fut crucifié, il n'y a qu'une cinquantaine de pas. Actuellement, le jardin n'existe plus, puisqu'il a fallu niveler le terrain pour construire la basilique sur son emplacement, mais le sépulcre de Joseph d'Arimathie existe encore tel qu'il avait été creusé pour sa propre sépulture, et c'est ce sépulcre même qu'il eût l'insigne honneur de céder à Jésus. Tout autour de Jérusalem, dans le roc, on voit encore une multitude de caveaux funéraires de ce genre.

Après avoir embaumé le corps de Jésus et lui avoir couvert le tête d'un suaire plus petit, comme le remarque saint Jean, Joseph d'Arimathie, Nicodème et leurs aides le prennent sur leurs propres bras, puis, accompagnés de la très Sainte Vierge, de Marie-Magdeleine, des autres saintes femmes, de saint Jean, des Apôtres et des disciples, ils vont le déposer dans le sarcophage creusé dans le roc vii.

Le corps du grand roi couché dans sa tombe comme dans un lit royal, les saints ensevelisseurs sortent de la chambre sépulcrale : alors Joseph et les autres hommes qui se trouvaient là roulent une grosse pierre à l'entrée et se retirent silencieusement (2).

Dans le sépulcre de Joseph d'Arimathie reposa donc, pendant trois jours, le corps de Jésus (3). Ce divin corps est toujours resté intimement uni à la divinité, même dans l'absence de son âme : c'est une vérité de foi.

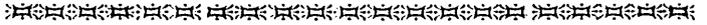
Les funérailles de Jésus annoncées par la nature entière et préparées par les illustres personnages du pays et le dépôt sacré confié pendant plusieurs jours au Saint Sépulcre ne suffiraient-ils pas déjà pour ranger ce monument au nombre des monuments les plus distingués de la terre et pour lui donner avec Isaïe le titre de Glorieux. *Et erit sepulcrum ejus gloriosum* (4).

(A suivre)

(1). JEAN, XIX, 42. — (2). JEAN, XX, 7. — (3). MATTH., XVII, 60. — (4) ISAÏE, XI, 10.



Nouvelles de Rome



Fêtes du 1^{er} janvier et de l'Épiphanie à Rome. -- L'année 1900, l'année sainte, s'est ouverte à Rome plus que partout ailleurs dans le recueillement et la prière. D'après les ordres du Saint Père, la sainte messe fut dite à minuit dans les églises et suivie du chant du *Te Deum*.

La fête de l'Épiphanie ainsi que tous les ans, a été solennisée dans l'antique sanctuaire de l'Ara-Coeli. Les Romains qui ne se lassent point de venir contempler leur divin et bienfaisant petit Roi, assistaient en foule à la brillante procession des confrères de l'Immaculée Conception et des Tertiaires de saint François dans leur austère habit de pénitence. Le S. Bambino porté par Mgr Buci, le nouvel évêque franciscain, parcourut toute l'église, béniissant les fidèles enthousiasmés et les petits enfants qui de leur main innocente lui envoyaient des signes d'amour.

Les premiers pèlerinages. — Le mois de janvier a déjà amené dans la Ville Éternelle, un bon contingent de pèlerins qui viennent chercher les grâces du Jubilé. Nous citerons le pèlerinage ligurien qui comptait plus de 1200 personnes et à la tête duquel se trouvait Mgr Thomas Reggìo, archevêque de Gènes. Le Saint Père donna lui-même dans la salle Royale la bénédiction apostolique à la grande joie et consolation des pèlerins. Mentionnons aussi le pèlerinage piémontais d'environ 350 membres.

Je ne voudrais pas passer sous silence le fait bien touchant d'un pauvre montagnard de l'extrémité de la province de Reggìo Emilie et qui a dû marcher penuant 14 jours, à pied, pour venir gagner à Rome l'Indulgence jubilaire. Une dame même, débarquée à Civitavecchia et venant de Terre-Sainte, s'est rendue à Rome à pied, bien qu'elle fût d'un âge avancé, et a voulu accomplir également à pied les visites prescrites.

Ces exemples montrent bien éloquemment que l'Église compte toujours dans son sein des âmes pleines de foi et de piété.

Mort du Cardinal Louis Trombetta. — Le S. Collège vient de faire une perte douloureuse dans la personne de Son Eminence le Cardinal Louis Trombetta. Né le 3 janvier 1820, le Cardinal Trombetta est mort le 17 janvier à Civita Lavinia. Il laisse la réputation d'un prince de l'Église aussi savant qu'humble et actif.

Maladie et mort du Cardinal Jacobini. — Toute la ville de Rome est en prières depuis quelques jours pour implorer de Dieu la guérison d'un malade vénéré, le nouveau Cardinal Vicaire de Sa Sainteté Léon XIII, le Cardinal Jacobini.

Dans toutes les églises des messes sont offertes à cette intention. Il y a 2 jours après une crise plus violente qui avait fait craindre un dénouement fatal, on porta au malade le S. Bambino de l'Ara-Cœli. La ville de Rome tout entière fait des vœux pour la guérison de Son Eminence le Cardinal Jacobini qui a su conquérir par les vertus de son âme et les qualités de son esprit l'amour de tous ceux qui le connaissent.

Au moment de vous expédier cette correspondance nous apprenons que Son Eminence le Cardinal Jacobini a rendu son âme à Dieu ce matin 1^{er} février à 9 heures.

L'Oratorio du Rvd Père Hartmann. — Le Rvd Père Hartmann F. M., organiste de l'Ara-Cœli, vient de composer un Oratorio remarquable exécuté à S. Carlo du Corso, par un chœur et un orchestre de plus de 200 amateurs. Ces auditions ont provoqué l'enthousiasme et l'admiration des artistes et des auditeurs. Chacun s'accorde à exalter le génie musical de l'auteur. L'œuvre tout entière exprime une foi vive, un sentiment vrai et profond de l'art.

Le Rvd Père Hartmann est né à Saburme, au Tyrol, le 21 Xbre 1863. Il entra dans l'Ordre Séraphique en 1879 à Salzbourg. Nommé bientôt organiste et Directeur de Cours à Renth, il dirigea en 1893 la Philharmonique de St-Sauveur à Jérusalem, fut organiste au Saint Sépulcre et vint ensuite à Rome en 1898 où il fut appelé à l'Ara Cœli.

Les Indulgences de Lorette. — Sa Sainteté Léon XIII a déclaré par lettre apostolique du 3 janvier que les Indulgences attachées à la visite du sanctuaire de Lorette pourront être gagnées même pendant l'année jubilaire.

La Vénérable Mère Crescence. — Le 30 janvier s'est

tenue devant le Pape la dernière réunion pour l'approbation des miracles nécessaires à la béatification de la Vén. Marie Crescence Hoss, Franciscaine de Bavière. Le Saint-Sacrement est resté exposé jusqu'à midi dans l'église de notre collège Saint-Antoine selon qu'il est d'usage en pareil cas, et tout porte à croire que dans quelques mois l'Ordre Séraphique pourra invoquer cette grande servante de Dieu et lui donner le nom de Bienheureuse.

FR. MARIE-ANTOINE, O. F. M.



Chronique Franciscaine

Nouveaux maîtres franciscains. — L'Ordre Séraphique vient de donner encore un génie à l'art chrétien. Le R. P. Hartmann, O. F. M., qui n'est pas d'ailleurs un inconnu dans le monde artistique, s'est acquis dernièrement une réputation universelle par la composition de l'oratorio *Saint Pierre*, exécuté à Rome pour la première fois, dans l'église saint Charles, le 8 janvier 1900. On a justement comparé l'humble franciscain au célèbre artiste italien, l'abbé Perosi, dont l'oratorio *la Résurrection* a obtenu l'année dernière les applaudissements de l'Europe entière ; quelques-uns même ont remarqué dans le *Saint Pierre* une majesté, une délicatesse de sentiment religieux que n'atteint pas l'œuvre de ce dernier. Quoi qu'il en soit, les deux artistes excellent chacun dans leur genre. L'abbé Perosi a l'imagination vive, il a l'éclat et le brio, la verve et le feu du génie italien. « En revanche, dit la correspondance romaine d'un journal de Montréal, on s'aperçoit vite que le R. P. Hartmann a vécu dans un cloître. Il y a chez lui une délicatesse de sentiment religieux qu'il semble impossible de trouver ailleurs. L'oratorio *Saint Pierre* a le doux visage, le calme, la sérénité des fils de saint François ; c'est un bon Père Franciscain qui ne fait pas de bruit, mais qui vous

STE CLAIRE D'ASSISE

Au 50^e anniversaire de l'Invention de son corps

1850-1900

(Publication périodique du comité des fêtes)

Tel est le titre d'une Revue qui paraît, cette année seulement, comme préparation aux fêtes du 23 septembre 1900. La Revue publie chaque mois des souvenirs historiques intéressants sur sainte Claire et son Ordre, de saintes maximes, la vie de l'illustre Vierge, une chronique du Comité des fêtes et des articles de Variété avec des illustrations vraiment artistiques. Après les fêtes du 23 septembre 1900, chaque abonné sera heureux d'avoir l'esprit et le cœur remplis du souvenir de la vie de la Sainte, vie admirablement écrite d'après Vincent Loccatelli et contenant plusieurs gravures. Il verra que les livraisons mensuelles reliées ensemble formeront un beau volume in-16, de 300 pages, riche en prose et en vers et particulièrement en monographies d'objets précieux, qui furent à l'usage de la Sainte ou qu'elle confectionna de ses mains virginales. Par la chronique, il pourra juger si le Comité n'a pas fait tout son possible pour honorer son illustre concitoyenne.

Prix de l'abonnement : 80 cents. S'adresser à

Mgr ANDRÉ ULLI

Chanoine Vice-Président du Comité des Fêtes, à Assise.

Comme quittance de leur abonnement, les abonnés recevront en présent un souvenir d'Assise.

N. B. Ecrire lisiblement ses noms, prénoms, titres et adresse.

(Communiqué par les pauvres Clarisses d'Assise)



MARS

- J. 1 Bse Mathia de Nazzaei, V. 2 O.
- V. 2 Office de la sainte Couronne d'épines.
— Bse Agnès de Prague, V. 2 O.
- S. 3 S. Tite, E. C.
- D. 4 1er dim. du Carême. — S. Casimir,
C. — S. Lucius, P. M.
- L. 5 S. Jean Joseph de la Croix, C., 1 O.
— I. P., 256 a. 50 q., E. F.
- M. 6 Ste Colette, V., 2 O. — I. P., 256 a.
50 q., E. F.
- M. 7 Quatre-Temps. — S. Thomas d'Aquin
C. D. — Stes Perpétue et Félicité, M. M.
- J. 8 S. Jean de Dieu, C.
- V. 9 Quatre-Temps. — Ste Catherine de
Bologne, V., 2 O. — I. P., 256 a.
50 q., E. F.
- S. 10 Quatre-Temps. — Quarante Martyrs.
- D. 11 2me dim. du Carême. — Ste Fran-
çoise Romaine, Vve 3 O. — 256 a.
50 q., E. F.
- L. 12 S. Grégoire, P. C. D.
- M. 13 La lance et les clous de la Passion. —
B. Roger de Todi p., 1. O. 4 ans.
- M. 14 B. Pierre de Tréjà, p., 1 O. — Trans-
lation de S. Bonaventure.
- J. 15 Office de la Férie.

CONDITIONS. — Pour les Ind. plén., conf., com.,
visite et prières, 3 *Pater*, *Ave*, *Gloria*; pour les
Ind. part., prières seulement et visite.
Les Indulgences marquées dans ce Calendrier peu-
vent être gagnées par tous les fidèles dans les églises
franciscaines.
N. B. — Les Tertiaires peuvent gagner ces Indul-
gences en visitant l'église paroissiale, s'il n'y a pas
dans la ville, d'église franciscaine ou de chapelle du
Tiers-Ordre.
Les Directeurs pourront afficher ce Calendrier dans
la chapelle du Tiers-Ordre, et les fidèles dans
leurs maisons particulières.

CALENDRIER SÉRAPHIQUE

La charité est la plus grande de toutes les vertus. Elle nous fait part aux biens de tous, réjouit le cœur de tous, et nous fait bien des autres si ce bien vous plaît. Elle est préservatif, si ce mal vous déplaît. Elle nous fait bien du prochain; à croire les autres, elle nous fait les autres et à vous mépriser vous-même.



Saint Joseph

RECOMMANDATIONS

35 Grâces spirituelles et temporelles — 42 Grâces particulières.
Affaires importantes. — 26 Intentions — 14 Vocations.
Pêcheurs. — 18 Grâces de persévérance — 14 Voyages.
— 55 Familles. — 22 Vocations. — 14 Communautés.
— 9 Succès dans les études.

Réciter 6 *Pater*, *Ave*, *Gloria*

LE DERNIER LAHIQUE

les vertus. — Si vous voulez avoir
 u bien de tous. Vous faites vôte le
 et le mal des autres vous devient un
 plat. Le salut consiste à vous réjouir du
 et vous-même mauvais ; à honorer
 vous-même



RECOMMANDATIONS

temporelles. — 42 Grâces particulières. — 33
 particulières. — 105 Malades. — 102
 persévérants. — 14 Ivrognes. — 24 Conversions.
 onns. — 53 Annunautés. — 52 Premières Com-
 es études. — 3 Voyages. — 3 Défunts.

6 Pages, Gloria.



1900

- V. 16 Saint Suaire. — B. Pierre de Sienne, artisan, 3 O.
- S. 17 S. Patrice, E. C.
- D. 18 3me dim. du Carême. — B. Salvator d'Orta, f. l., 1. O.
- L. 19 S. Joseph. — *A. G. no 25.*
- M. 20 B. Jean de Parme, p, 1 O. — *Exercices des treize mardis en l'honneur de saint Antoine.*
- M. 21 S. Benoît, abbé.
- J. 22 S. Bienvenu, E. C. 1 O. — 256 a. 50 q., *E. F.*
- V. 23 Office des Cinq Plaies de N. S. — S. Pierre Damien, E. C. D.
- S. 24 S. Gabriel, archange.
- D. 25 4me dim. du Carême. — Annonciation. — 243, a. 129 q., 300 j., *E. F.* — *A. G. no 26.*
- L. 26 Office de S. Pierre Damien (du 23) — B. Rizzier de Mucia, p., 1 O.
- M. 27 S. Jean Damascène, C. D. — B. Pérégrin de Faléroni, f. l., 1 O.
- M. 28 B. Marc de Montegallo, p., 1 O.
- J. 29 Bse Paule Gambarà Costa, Vve 3 O.
- V. 30 Office du Précieux Sang. — Bse Angèle de Foligno, Vve, 3 O.
- S. 31 B. Marc de Bologne, p. 1 O.

ABRÉVIATIONS. — *A. G.* Absolution Générale, *I. P.* Indulgence plénière aux cond. ord. avec visite d'une église du 1er ou du 2me Ordre, ou du T. -O. régulier ; *S. R.*, Ind. des Stations de Rome ; *M.* Martyr ; *C.* Confesseur ; *Ev.* Evêque ; *D.* Docteur ; *V.* Vierge ; *Vve.* Veuve ; 1 O., 2 O., 3 O., 1er, 2me, 3me Ordre.

Imprimerie :

PAULUS Archiep. Marianop.

LE XX^e SIECLE

Revue mensuelle d'action franciscaine.

La Revue « d'études sociales » *Le XX^e Siècle* sera dirigée, à partir du 1^{er} janvier 1900, par un nouveau comité. Fondée, il y a dix ans, pour répandre, d'après enseignements traditionnels de l'Eglise et, d'une manière plus directe, d'après les Encycliques de Léon XIII, les principes chrétiens, surtout en matière d'économie politique et de *sociologie*, elle s'est acquittée de sa tâche avec un esprit de persévérance, une rectitude de jugement et une sûreté de doctrine auxquels les plus hautes autorités et les meilleures intelligences ont rendu hommage.

Le XX^e Siècle, désormais, va revêtir un caractère plus prononcé de revue d'action franciscaine. Le programme qu'il se propose de remplir est contenu dans la lettre du Pape au Général des Frères-Mineurs en date du 25 novembre 1898, et cette lettre, en ce qui est particulièrement d'ordre et d'intérêt général, peut se résumer en trois mots : *Moneudo, solando, docendo* : Avertir, soulager, instruire. Voilà l'esprit avec lequel Léon XIII engage à aborder la multitude, « cette multitude sur laquelle, nous dit-il dans ce même document, repose le salut des Etats. » L'avertir des pièges où elle tombe et des embûches qu'on lui dressa, la soulager, la consoler dans ses misères physiques, et dans ses misères morales, l'instruire de ses devoirs et aussi de ses droits, tel doit être le rôle de tous ceux à qui Dieu a départi une influence sociale. C'est donc à dénoncer ces pièges, à trouver ces remèdes, tout au moins ces soulagements, à exposer ces devoirs, à défendre ces droits imprescriptibles, que le *XX^e Siècle* s'appliquera maintenant. Il s'efforcera de le faire avec le cœur et l'intelligence de saint François d'Assise.

Les rédacteurs du *XX^e Siècle*, toutefois, n'entendent pas être une école, dans le sens vulgaire de ce mot. Volontiers, ils seraient tentés d'ignorer, qu'au dehors d'eux, on se réclame, qui du *socialisme anarchiste*, qui du *capitalisme libéral*. Ils appartiennent à l'Évangile, c'est-à-dire à la *vérité*, et la vérité ne se confisque pas. S'ils se réclament du Patriarche des pauvres, ce n'est pas pour se restreindre. Rien n'est plus *extensif* et *compréhensif* à la fois que ce patronage. Le grand Séraphin que n'a-t-il pas été appelé avec raison *vir catholicus*, l'homme catholique par excellence ?

Ils ne se posent pas non plus en *novateurs*. Cette doctrine, cette méthode, cette tentative d'action des disciples de saint François sur notre temps, nous les trouvons dans les traditions du passé. Les Frères-Mineurs, les Tertiaires, ont été l'armée avec laquelle les Papes du Moyen-âge ont triomphé de la tyrannie civile, des mœurs impies, de l'anarchie sociale. En face des mêmes dangers et des mêmes maux à l'heure présente, les disciples du *Poverello* ont le même rôle et même devoir ; ce que l'Ordre Séraphique a fait jadis, les Congrès de Paray-le-Monial, de Limoges, de Reims, de Nîmes, de Toulouse, l'ont adopté comme plan de bataille. C'est là la stratégie que le *XX^e Siècle* veut promouvoir. Cette revue est destinée, en un mot, à ceux qui veulent penser et qui veulent agir. Puissent les hommes d'intelligence, d'énergie et de dévouement, ne pas lui marchandier leur concours !

Prix de l'abonnement pour un an :

\$2.00 pour la France ; \$2.40 pour l'étranger.

A la librairie POUSSIELGUE 15, rue CASSETTE, PARIS.

Rédaction et administration : 2, rue des Epinoches, MACON (Saône et Loire.)
FRANCE.

parle avec cœur et avec une véritable éloquence. » Le R. P. Hartmann, Tyrolien d'origine, après de fortes études musicales, fut pendant longtemps maître de chapelle à Jérusalem ; il vint ensuite à Rome où il est maintenant organiste à l'église franciscaine d'*Ara Cali*. Son oratorio, composé à l'occasion du présent jubilé, est l'œuvre de six mois de méditation dans la paix et le silence du c'ôtre ; la dédicace en est offerte au cardinal Parocchi, qui a réuni lui-même les textes sacrés mis en musique.

Un autre franciscain, le R. P. Pierre Baptiste de Falconara, maître de chapelle au Collège international de Saint-Antoine de Rome, est aussi rangé au nombre des meilleurs artistes de notre époque. Le célèbre musicien, à qui un long séjour dans la Ville sainte a permis de s'initier à tous les secrets de la grande musique religieuse, s'est déjà distingué par de nombreuses compositions qui sont en train de faire le tour du monde. Dernièrement encore, il publia une messe à trois voix, soli et chœurs, en l'honneur de saint Antoine de Padoue. Inutile de dire qu'elle obtint partout un légitime succès.

Le Tiers-Ordre, lui aussi, a ses artistes : l'abbé Lorenzo Perosi, dont nous parlons plus haut, est Tertiaire de saint François. Rencontrant récemment un des Pères Capucins à Milan, il alla vers lui et lui dit ces paroles : « Oh ! j'aime tant les Capucins ! Ma famille a toujours été toute franciscaine. Je suis Tertiaire, moi aussi, et je veux aller vous voir. »

Les Franciscains et les sciences. — Il y a quelques mois, on inaugurerait solennellement, dans un des couvents franciscains d'Italie, un observatoire géodynamique dans le but d'enregistrer et d'étudier les mouvements de la terre. Le gouvernement italien, par l'intermédiaire du ministre de l'agriculture, a donné à l'observatoire un sismoscope Agamemnon.

Lyual

Nos lecteurs liront avec intérêt la lettre suivante qu'un religieux Barnabite, le P. Thimothée Bertelli, adressait au P. Maccioni, franciscain, fondateur et directeur de l'observatoire :

Révérend Père,

Désirant faire reconnaître combien l'Ordre de saint François a bien mérité des sciences naturelles, je vous communique avec grand plaisir une note que j'ai déjà publiée dans le *Bolettino di Bibliografia e di Storia delle scienze matematiche e fisiche* (Roma, 1873-t-vi, p. 22-23). Voici ce que j'y écrivais :

« On sait que Léon Foucault a basé sa fameuse démonstration du mouvement rotatoire diurne de la terre sur la déviation du plan d'oscillation du pendule. . . Or cette expérience démonstrative, quant à sa partie essentielle, avait été déjà faite à Rimini dix-huit ans auparavant, c'est-à-dire en 1833, par un humble religieux franciscain, le P. Augustin Bartolini, Mineur Observant. Nombreux furent les témoins de cette expérience. Son auteur voulait la publier dans les journaux, mais il s'en abstint pour suivre le conseil d'un de ses confrères, qui par une trop grande réserve lui suggéra d'attendre qu'un autre après lui vint confirmer sa découverte.

Le P. Augustin avait souvent observé dans l'église des franciscains de Rimini la direction constante de l'ouest à l'est que prenait un chapeau épiscopal suspendu en guise de pendule au toit de l'église près du maître autel. « Plusieurs fois, dit-il, en observant ce phénomène, il me vint à l'esprit que cette direction devait être l'effet du mouvement de la terre vers l'Orient, et j'en ai fait cent fois l'expérience dans ma cellule. »

Le P. Augustin suspendit à un clou planté dans le toit de sa cellule un fil portant un poids cylindrique terminé en pointe. Sur une table placée sous le pendule était dessinée la rose des vents, où le balancier lui-même pouvait laisser la trace de son mouvement. Avec la main il déplaçait le pendule de sa position verticale et l'abandonnait dans la direction du N. O. au S. E. Après quelques oscillations, il voyait que le pendule quittait sa première direction rectiligne en inclinant vers l'est.

De cette observation le P. Augustin concluait à la rotation diurne de la terre de l'ouest à l'est.

Ainsi donc, Foucault, sans le savoir, avait été devancé dans sa fameuse expérience, par un humble religieux de saint François. »

A TRAVERS LE MONDE

Saint François à la cathédrale de Westminster. — Dans la nouvelle cathédrale de Westminster, à Londres, on exécute une splendide mosaïque représentant notre Père saint François. C'est un hommage rendu non seulement au Séraphique Patriarche, mais encore à tout l'ordre franciscain qui depuis Scot et Roger Bacon, a produit dans ce pays, de si brillantes illustrations. Tous les Tertiaires anglais sont invités à con

tribuer à l'ornementation de cette chapelle de Saint François, dans la nouvelle Cathédrale.

(*Echo de saint François.*)

Petit office de l'Immaculée Conception. — La *Revue des Récits historiques*, de Bruxelles, a publié il y a quelque temps, un article intitulé : « L'auteur du petit office de l'Immaculée Conception. » Dans ce travail, le R. P. Debouchy, S. J., recherchant l'auteur de cet office si beau et si pieux, démontre que c'est un religieux franciscain, très probablement le P. Bernardin de Bustis, qui vivait à la fin du xv^e siècle.

Un curieux incident historique. — Le 21 septembre dernier, le feu détruisait une grande partie de la magnifique église San Francisco de Assiz, à Lima. Ce désastre rappelle un curieux incident historique qui se rattache à la construction de cette église, en 1553.

L'emplacement d'abord concédé aux Pères pour bâtir était très étroit et situé hors de la ville. Dans leur embarras, les religieux recoururent au vice-roi, le marquis de Canete, qui leur concéda autant de terrain qu'ils en pourraient enclorre dans une nuit.

Profitant d'une si belle promesse, les religieux rassemblèrent les matériaux nécessaires, et dans le court espace de temps accordé, ils élevèrent quatre clôtures dont l'une fermait complètement une rue de la ville: le tout embrassait un terrain de cent verges carrées, comprenant une baie et un large étang.

La municipalité de Lima se prétendit lésée dans ses droits, et protesta énergiquement, mais le vice roi, favorable aux moines franciscains, fit faire une estimation des terrains et paya le tout de sa propre bourse.

(*S. Anthony's Messenger*)

Malte. On commencera bientôt dans l'île de Gozo la construction d'un monastère dédié à saint Raphaël, et qui devra servir de noviciat aux Frères-Mineurs de Malte. Jusqu'à présent ces religieux n'avaient qu'une maison de louage. Nul doute que s'ils réussissent à établir un noviciat pour préparer des missionnaires à l'île et aux autres possessions anglaises, il en résultera un grand bien spirituel. Les Anglais catholiques voudront porter un intérêt tout particulier à cette œuvre, car c'est surtout pour la diffu-

sion de l'Évangile dans les possessions anglaises qu'elle est entreprise.

ASSISE

Comme les lecteurs de la *Revue* l'ont déjà appris, un comité s'est formé à Rome dans le but de promouvoir de grandes manifestations religieuses en l'honneur du divin Rédempteur. Grandioses furent les fêtes célébrées à Assise. Il faudrait un volume, dit un correspondant de la cité séraphique, pour raconter ce qui s'est fait à cette occasion. Notre-Dame des Anges a donné le branle à la solennité par des illuminations splendides de la basilique, à l'extérieur. La majestueuse coupole, avec ses guirlandes de feu, faisait l'admiration, depuis Spolète jusqu'à Pérouse. Le carillon des huit cloches augmentait l'enthousiasme. A minuit, après les matines solennelles, Mgr l'Évêque d'Antigone, O. F. M., chante la messe pontificale. Les communions sont plus nombreuses que jamais. Le soir, Mgr Giulio Marilli O. F. M., porte le Très Saint Sacrement en procession. Grande est l'émotion de tous les spectateurs. Depuis le centenaire de notre Père saint François, on n'avait vu pareille fête.

Parmi les visiteurs illustres, du mois de janvier, citons le R. P. Léonard d'Estaires, Provincial de France, et le R. P. Léonard d'Argentan, Ministre de la Province Saint-Denis.

TERRE-SAINTE

Jérusalem. Deux Pères Bénédictins français sont arrivés à Jérusalem, le 9 décembre 1899. C'est le Souverain Pontife lui-même qui les envoie pour reprendre en Terre Sainte leurs anciennes traditions. Mgr Piavi leur a fait un excellent accueil. Les Pères Franciscains ont vu avec plaisir revenir en Palestine les premiers champions qui introduisirent aux Lieux-Saints la vie régulière des moines d'Occident. Le gouvernement français leur cède, pour l'occuper définitivement, l'église de Saint-Jérémie à Kariath el-Enab, l'ancienne Kariath-Varim (Cariathiarim) connue aujourd'hui sous le nom d'Abou-Gauche. Ce lieu se trouve sur l'ancienne route de Jaffa, à 20 kilomètres de Jérusalem.

Aux nouveaux arrivés, salut et paix de bienvenue !

Jérusalem et Bethléem. — A l'occasion des fêtes de Noël, beaucoup de pèlerins sont venus à Jérusalem : mais le

plus grand nombre, à peu près un millier, appartenait à la nation russe orthodoxe. Cependant, parmi les visiteurs catholiques, il est bon de remarquer plusieurs prêtres venus du Canada, deux évêques américains et un consul de France dans l'empire chinois. Ils ont assisté à toutes les cérémonies si joyeuses et si belles qui s'accomplissent tous les ans à Bethléem et ils en ont rapporté un parfum bien doux d'édification et de piété chrétienne.

La fête de l'Épiphanie a été plus tranquille que les années précédentes à Bethléem. Grâce, nous écrit un pèlerin de Terre-Sainte, à un accord à l'amiable passé entre les deux supérieurs grec et latin de Jérusalem, l'évêque grec a renoncé au second passage par l'escalier des latins et a terminé sa fonction comme il le faisait avant la rupture des premières conventions réglées par la Sublime Porte. Tout le monde a été bien aise de voir enfin se terminer un conflit qui n'avait que trop duré. Aux deux supérieurs latin et grec et au consul général de France à Jérusalem, comme aussi à tous ceux qui ont travaillé à cette œuvre pacifique, nos plus sincères félicitations.

La première année du XX^e siècle a bien commencé à Bethléem, puissent toutes les autres années du siècle lui ressembler.

(Saint François et la Terre-Sainte)

CANADA

Mile-End. Fraternité de l'Enfant Jésus et de sainte Claire. Après avoir déjà joui de la présence d'un de nos Révérends Pères, à la fête de notre chère patronne, sainte Elisabeth que nous avons célébrée solennellement la même joie nous a encore été accordée le 27 décembre. Depuis assez longtemps, un bon nombre de postulantes aspiraient au bonheur de recevoir les saintes livrées de saint François et d'autres à celui de faire la sainte profession. Donc 20 postulantes et 12 novices furent reçues dans notre Fraternité, heureuse de les offrir à Jésus comme bouquet spirituel. Après la réception nos petites *Princesses* du couvent nous chantèrent un beau salut. Tous nous avons conservé un bon souvenir de cette belle fête et désirons qu'elle se renouvelle souvent.

Le premier vendredi du mois de janvier, notre fraternité se réunissait aux pieds de Jésus exposé sur l'autel et nous récitâmes

l'office. Il a été décidé par le Directeur et le Conseil qu'à l'avenir nous continuerions cette dévotion, tous les 1^{er} vendredis du mois. N'est-ce pas une excellente manière de clore le XIX^e siècle et de préparer l'avènement du XX^e.

Daigne le Sacré-Cœur bénir notre Fraternité pour les petits sacrifices que nous nous imposons afin de lui procurer le plus de gloire possible. Sr Ste Marguerite de Cortone.

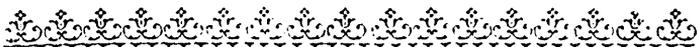
Oblates Franciscaines. — Telest le nom véritable de ces religieuses qui forment une branche importante de l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie. Nos lecteurs liront avec plaisir les quelques détails suivants extraits de la *Semaine Religieuse de Québec*.

Le costume des Oblates Franciscaines est de couleur grise, qui est la couleur primitive de l'Ordre Franciscain. Les postulantes portent la robe et le voile noirs.

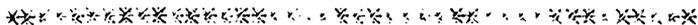
Elles suivent une règle adaptée à la nature de leur mission, mais elles ne forment pas une Communauté à part ; elles font partie de l'Institut même des Sœurs Franciscaines qui se les attache, les fait vivre, les dirige et dont en retour elles font les œuvres extérieures, surtout la visite des malades et des mourants. Elles vont chez les riches quand on les demande pour prendre soin des malades, assister les mourants ou veiller les morts. Mais le champ ordinaire de leur dévouement, ce sont les pauvres affligés par la maladie. Elles les visitent assidûment, la nuit comme le jour, leur rendent tous les services matériels en leur pouvoir, les préparent à la mort, si la maladie est sans espoir, les ensevelissent et les veillent après leur mort, quand il y a lieu de le faire.

Tous les jours les visiteuses des malades vont prendre les ordres de la Révérende Mère Supérieure de la Communauté, tous les jours aussi elles font rapport de leurs courses et de leurs visites, des besoins qu'elles ont rencontrés, des secours qu'il faudrait porter, etc. De toutes parts, on réclame leurs services, mais malheureusement elles ne sont pas encore assez nombreuses pour répondre à toutes les demandes.

Comme on le voit, la vie de ces Sœurs est celle d'un dévouement absolu, constant, presque toujours dans les conditions les plus pénibles. Elles passent d'un malade à un autre, d'un mourant à un autre mourant et ont constamment sous les yeux le spectacle de la misère, de la souffrance, de l'agonie, de la mort. Une Communauté qui sait s'attacher et faire manœuvrer de pareilles ouvrières, peut compter bien sûrement sur les bénédictions du Ciel.



Les Missions Franciscaines



Au début de l'année dernière, si nos lecteurs s'en souviennent, nous les avons entretenus de l'Œuvre des lépreux au Japon. Cette œuvre se rattache aux missions franciscaines, puisque depuis un an, ces pauvres lépreux ont pour anges gardiens les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie.

Voici des extraits d'une lettre que nous adresse de Kumamoto, le missionnaire chargé de cette œuvre: le R. P. Corre, des missions étrangères de Paris. C'est une bien triste description de l'état de ces malheureux païens.

« Merci aux âmes charitables qui nous ont envoyé leur offrande pour les lépreux et les autres malades abandonnés.

« L'œuvre est commencée dans trois endroits différents. Les lépreux sont à Biwasaki. C'est un simple village près de Kumamoto, situé à côté d'un quartier, qui de temps immémorial, sert de refuge aux pauvres lépreux et autres infirmes abandonnés. Nous y avons commencé quelque chose en 1894. Depuis le mois d'octobre 1898, nous avons des Sœurs Franciscaines. Voyez la photographie ci-jointe. Comme hôpital provisoire, nous avons

fait une petite construction en bois. Le nombre des malades reçus dans l'œuvre jusqu'ici s'élève à 488. Plusieurs sont morts après avoir reçu le baptême et beaucoup font des morts très édifiantes.

« Pour comprendre le bien que nous leur faisons, il faut savoir dans quel pitoyable état les abandonnent les patients. Nous pouvons les voir, nous, dans le quartier qu'ils habitent. Il y a là peut être la plus pitoyable collection du genre qui existe dans l'univers. Ils sont ramassés là de toutes les parties de l'Empire, chassés et abandonnés par leurs familles, dont ils étaient le déshonneur et la ruine. Leur misère est épouvantable. Souvent ils n'ont rien à manger. La plupart n'ont qu'un habit, et quel habit ! J'ai vu là une pauvre mère, qui n'avait plus de pieds, presque pas de mains, et qui n'avait pour tout vêtement qu'un vieux chiffon, qui lui couvrait à peine la moitié des épaules. Avec son petit enfant tout nu, elle essayait de cacher le reste de son corps !

« Ils logent dans des baraques ou chambres communes. Mais quand leur maladie est arrivée à un certain degré, ils répandent une telle odeur, que leur voisinage devient insupportable à leurs compagnons : et alors on décide leur exclusion. A partir de ce moment, ils ne paraissent plus avec les autres : ils couchent dehors abandonnés de tous, sans natte, sans couverture, exposés à la pluie et aux vents, pleurant, gémissant, et soupirant après la mort, qui ne tarde généralement pas à arriver.

« Il ne reste qu'à les enterrer. Quatre ou cinq des compagnons les plus valides creusent une fosse. On achète un baril de rebut : on y jette le cadavre, et on dépose le tout dans la terre, sans prêtre, ni cérémonies. L'enterrement revient à dix huit ou vingt sous. Mais où prend-on cet argent ? Quelques-uns ont une petite casserole pour cuire leur riz : on la vend. Chacun a aussi un reste d'habit : naturellement on ne le lui laisse pas dans sa bière, on le vend également, et il rapporte quelquefois jusqu'à huit et dix sous.

« Dans le même quartier, mêlés aux pauvres lépreux, il y a aussi d'autres pauvres malades de différentes sortes, surtout des syphilitiques, hommes et femmes. Ces syphilitiques sont encore plus dégoûtants et plus malheureux que les lépreux ; mais je n'ose donner aucun détail sur leurs misères. Qui a péché, eux ou leurs

parents? Réponse : nous sommes tous pécheurs : s'il y a quelqu'un qui ne l'est pas, qu'il vienne les juger.

« Conclusion. Il faudrait tâcher de sauver au moins les âmes de ces païens infortunés, qui portent aussi notre nature, la nature qui est dans le Christ et sa divine Mère, qui sont bénis dans tous les siècles. Mais pour sauver leurs âmes, il faut atteindre leurs corps. Un hôpital est nécessaire.

« Il est écrit de l'aumône purement corporelle : *Elemosyna a morte liberat, et ipsa est que purgat peccata, et facit invenire misericordiam et vitam æternam.* (L'aumône délivre de la mort : c'est elle qui efface les péchés, fait trouver miséricorde et donne la vie éternelle.) Que doit-on penser de l'aumône qui, après avoir soulagé le corps, va porter jusqu'aux entrailles de l'âme les bienfaits de la rédemption opérée par le Christ ? Ah ! quel noble usage on peut faire d'un vil métal !

« De plus, les œuvres de miséricorde touchent beaucoup le cœur des païens et les disposent au christianisme. Notre-Seigneur a dit : (Luc X, 8-9) « Quand vous entreprendrez la conversion d'une ville, commencez par soigner les malades qui y sont. » L'œuvre des malades est donc essentiellement apostolique et prépare les conversions.

« Sauver les âmes en soulageant les corps, y a-t-il œuvre plus belle ? »

J. M. CORRE, Miss. Ap.

Nous avons voulu, chers lecteurs, reproduire cette lettre tout entière, sauf quelques détails par trop horribles, pour vous faire estimer à sa juste valeur le bienfait de la foi dont tant de chrétiens font si peu de cas, et l'héroïsme de la charité qui s'applique à soulager de si grands maux.

C'est un honneur pour les Franciscaines Missionnaires de se dévouer, comme elles le font, dans cette léproserie lointaine : et dans le paysage horrible qui vient d'être décrit, elles doivent apparaître à ces malheureux païens, comme des anges de lumière et de charité.

Quelques détails extraits d'une lettre reçue par la Révérende Mère Supérieure des Franciscaines Missionnaires de Marie de Québec et déjà parue dans la *Semaine Religieuse* du diocèse nous feront comprendre mieux que toutes les descriptions, l'hé-

roïsme de ces *Gardiennes des lépreux*. Nous les reproduirons dans notre prochain numéro.

Honolulu. Les Sœurs Franciscaines de Syracuse, N. Y. prennent soin des lépreux à Honolulu, capitale de l'île Hawaï et à Molokai, léproserie rendue fameuse par l'héroïque charité du célèbre Père Damien. Dans le même archipel, elles ont un hôpital pour malades ordinaires à Walakou.



Petite Correspondance



Parmi les nombreuses questions qui nous sont adressées, il en est dont la solution intéresse tous les Tertiaires, nous nous faisons un plaisir d'y répondre ici en peu de mots.

1. — *Un crucifix tout en métal peut-il recevoir les Indulgences du chemin de la croix ?*

RÉPONSE. — Par un décret en date du 24 mai 1883, la Sacrée Congrégation des Indulgences consultée sur ce point a répondu : toutes les indulgences même celles du Chemin de la Croix peuvent être appliquées à un crucifix tout en métal, pourvu que l'image de Notre-Seigneur y soit un peu en relief. — Il s'ensuit qu'on ne saurait indulgencier les croix simples, dépourvues de Christ ou celles qui n'ont qu'un Christ peint ou gravé.

2. — *Peut-on réciter le chapelet pour un Tertiaire défunte, durant la messe de ses funérailles, ou pendant une autre messe pour les défunts et s'aquitter de ses obligations comme Tertiaire ?*

RÉPONSE. — Oui, certainement.

3. — *Est-il nécessaire pour gagner les indulgences du chemin de la croix, de réciter les six Pater en terminant ?*

RÉPONSE. — Le 2 juin 1838, la Sacrée Congrégation a ainsi répondu à cette question : Réciter un *Pater* et un *Ave* après chaque station ou six *Pater* pour terminer est assurément une coutume louable, cependant ces prières ne sont nullement requises pour gagner les Indulgences du Chemin de la Croix.

4. — *Peut-on gagner les Indulgences de la Portionnaire en s'asseyant durant les visites ? C'est une personne souffrante qui pose la question ?*

RÉPONSE. — Oui ; il n'y a pas de doute à avoir.

5. — *Une personne qui ne communie que le 2 août gagne-t-elle les Indulgences dans les visites qu'elle fait le 1er août au soir ?*

RÉPONSE. — Par un décret, en date du 19 mai 1859, la Sacrée Congrégation des Indulgences a décidé que la visite de l'Eglise pour gagner les Indul-

gences peut être faite indifféremment après ou avant l'accomplissement des autres conditions requises, d'où les auteurs concluent que l'on peut, en toute sûreté de conscience, gagner les Indulgences de la Portioncule, le 1^{er} août, au soir et ne communier que le 2 août, au matin.

6. — *Je fais le chemin de la croix en m'unissant à la messe qui se dit en même temps — ai-je entendu la messe ?*

RÉPONSE. — Oui. Cependant cette pratique ne nous paraît pas à conseiller.

7. — *Une personne atteinte de maladie chronique ne peut se rendre à l'église pour la sainte communion et les visites requises pour gagner les Indulgences, le confesseur peut-il en ce cas, remplacer par une autre œuvre pieuse ces deux conditions rendues impossibles ?*

RÉPONSE. — Le 18 septembre 1862, le Souverain Pontife Pie IX a rendu le décret suivant : les malades, empêchés de communier et de visiter leur église, gagneront toutes les Indulgences qu'ils gagneraient s'ils n'étaient pas malades, pourvu que contrits et confessés, ils accomplissent les œuvres qui leur seront imposées par leur confesseur.

8. — *Faut-il des pouvoirs spéciaux pour donner l'absolution générale aux Tertiaires ?*

RÉPONSE. — Au confessionnal, après l'absolution sacramentelle, tout confesseur peut donner l'absolution générale. Pour la conférer en public, il faut que le prêtre en ait reçu le pouvoir des Supérieurs de l'Ordre, comme nous l'avons expliqué au N^o de novembre 1899.

Ajoutons que les Supérieurs de l'Ordre ont accordé d'une manière générale à tout prêtre approuvé pour les confessions la faculté de donner publiquement cette Indulgence, mais à quatre ou cinq personnes seulement réunies, en l'absence d'un prêtre muni des pouvoirs de Directeur.

9. — *Les Tertiaires peuvent-ils recevoir l'Absolution Générale, durant l'Année Sainte, c'est-à-dire, cette année ?*

RÉPONSE. — Cette question nous a été posée de différents côtés, par les Directeurs des Fraternités. Nous avons répondu : Oui. En voici la raison, c'est que l'Absolution Générale donnée aux Tertiaires est, aux termes de la Constitution *Misericors*, une *Bénédiction avec indulgence plénière*. Il en résulte que cette indulgence plénière peut se gagner comme toutes les autres durant l'année jubilaire, « pourvu qu'on l'applique aux âmes du purgatoire, par voie de suffrage. »

Notre réponse est confirmée par les *Revue*s franciscaines qui nous viennent d'Europe. Toutefois, pour plus de sûreté, la question a été posée à Rome. Nous publierons la réponse dès que nous la connaissons. En attendant, il n'y a pas de raison suffisante pour refuser l'Absolution Générale aux Tertiaires.

A cette question se rattache celle-ci :

10. — *Pourra-t-on gagner l'Indulgence de la Portioncule cette année ?*

RÉPONSE. — C'est la même réponse : Pour les vivants : *non*, si ce n'est à Assise même où elle est maintenue par les lettres pontificales ; pour les défunts, *oui*, dans toutes les églises qui en ont le privilège et aux conditions ordinaires.



Chronique de S. Antoine

Le mouvement Antonien qui s'est formé ces années dernières et dont plusieurs affectaient de dire que ce serait un *fer de paille*, dure et grandit toujours. Par le *pain des pauvres*, saint Antoine s'est fait connaître en tous lieux et sous tous les climats, et toutes les nations du monde rivalisent de nos jours avec l'Espagne, les Flandres et la France, qui furent de tout temps, particulièrement dévouées au saint Thaumaturge.

En Espagne et en Portugal, il est rare de rencontrer une église qui n'ait pas un autel dédié à saint Antoine et une maison qui n'ait sa statue ou son image de saint Antoine, avec sa lampe toujours allumée. L'enfant sur les genoux de sa mère apprend à bégayer le nom d'Antoine, et tous l'invoquent avec confiance dans les difficultés de la vie. Sa fête n'est pas seulement une fête religieuse, mais encore une fête civile.

Aujourd'hui on peut presque en dire autant de tous les pays et spécialement du Canada, grâce à l'étonnante propagation du *Pain des pauvres* qui s'est faite durant ces dernières années. On trouverait difficilement de nos jours une église ou un oratoire, qui n'eût son image ou sa statue de saint Antoine. Toutes les institutions charitables ont eu recours à ce céleste pourvoyeur.

Les *Rezues* antoniennes abondent dans les différents pays, et chacune d'elles rapporte une abondance merveilleuse de faveurs attribuées au Saint de Padoue.

La *Voix* de saint Antoine qui se publie à Rome, dans toutes les langues du monde, joint aux articles de piété, des études sérieuses sur les questions du jour.

La *Tribune* de saint Antoine, commence avec le mois de janvier 1900 sa sixième année, et peut se féliciter à bon droit des précieuses sympathies qui lui sont acquises. Des écrivains de profession, des littérateurs et des sociologues de marque,

mettent leur plume et leur talent au service de saint Antoine et de son Œuvre, et contribuent à faire de la *Tribune* une revue littéraire et sociale, en même temps que pieuse.

Le St-Anthony's Messenger, de Cincinnati, nous donne dans ses relations mensuelles, une haute idée de la dévotion à saint Antoine dans les Etats-Unis, et le compte-rendu de l'Œuvre du *Pain des pauvres* est particulièrement éloquent.

L'Echo des Grottes, est la revue la plus totalement consacrée au saint Thaumaturge. Ce n'est pas sans raison. Comme il est le saint de Padoue, il est aussi le saint de Brive et c'est là dans ces grottes, autrefois habitées par saint Antoine, que le pèlerin se sent le plus pénétré du souvenir et de la pensée du Saint. C'est là également qu'il exerce dans la plus large mesure, son pouvoir miraculeux. Tous les mois cette *Revue* consacre plus de 15 pages à l'énumération succincte et abrégée des faveurs attribuées au Saint. Chaque mois, elle peut faire le compte-rendu de plusieurs pèlerinages. C'est à *L'Echo des Grottes* que nous empruntons les faits suivants, qui nous font reconnaître dans saint Antoine, le Saint vraiment universel.

Saint-Antoine dans les Indes. — Un missionnaire écrit de Mangalore, et donne les détails les plus consolants sur la dévotion à saint Antoine dans ces lointains pays.

Voici quelques citations prises au hasard :

« Le Saint dont le crédit est si grand auprès de Dieu ne rejette même pas les prières des païens. A Oocatamund, une païenne, Sitamma, fille de Baideappu, avait depuis deux ans des ulcères par toute la tête, aucun remède ne pouvait la guérir. Un voisin catholique disait souvent à sa mère, qu'elle pourrait obtenir la cessation de ce mal, si elle avait recours à saint Antoine; celle-ci, après de longues hésitations, finit par faire, le 23 novembre au soir, une promesse au Thaumaturge et le lendemain, mardi matin, on fut étonné de trouver les ulcères séchés, et deux jours après, ils avaient complètement disparu. C'est la jeune fille elle-même qui me l'a raconté, en venant accomplir sa promesse à saint Antoine, je n'ai pu voir aucune trace d'ulcères. »

Un grand nombre d'autres faveurs s'ajoutent à celle-ci, et sont cause que dans cette mission, toutes les œuvres placées sous le patronage de notre Saint, prennent un essor admirable. De toutes parts, on presse le missionnaire de bâtir une chapelle en son honneur.

Au Canada. -- Chaque jour nous apporte de nouvelles faveurs obtenues, comme en témoignent les compte-rendus de de notre *Revue*. Qu'il nous soit permis seulement de faire une remarque à nos correspondants. Nombre de faveurs nous arrivent, qui sont attribuées en même temps à plusieurs Saints. On a invoqué dans la même neuvaine, le Sacré-Cœur, sainte Anne et saint Antoine, ou bien saint Antoine, la sainte Vierge et saint Expédit. Auquel des deux, ou des trois attribuer la faveur, on n'en sait rien. Nous ne pouvons placer ces actions de grâces sous la rubrique : *Faveurs de saint Antoine*. Pour faire plaisir à nos correspondants, nous les publions cependant sous le titre de : *Faveurs diverses*, en autant qu'il y aura de la place sur la couverture.

FAVÈURS OBTENUES

Montréal. — Une personne remercie saint Antoine de Padoue qui lui a donné des preuves de sa protection. Cette personne de son côté s'était engagée à donner quelques pains aux pauvres.

— A diverses époques, étant dans la nécessité, je m'adressai à saint Antoine, lui faisant des promesses de messes et d'aumônes que je remplissais, mais non celle de faire publier ses faveurs. Toujours le bon Saint m'a exaucé, et aujourd'hui je m'acquitte pleinement envers lui.

— Je remercie saint François pour une grâce obtenue sur la promesse que je fis de la publier dans la *Revue* du Tiers-Ordre. H. M.

— Il m'est bien doux de remercier aujourd'hui saint Antoine qui m'a fait obtenir une grande grâce.

— Loué et béni à jamais, soit le grand saint Antoine, à qui je dois de nombreuses faveurs, après promesse de les faire publier et de payer du pain aux pauvres.

Un Abonné. A. R.

— Je dois la guérison de mes yeux à saint Antoine, après lui avoir fait la promesse des « treize mardis » et de la publication dans la *Revue* du Tiers-Ordre.

Une abonnée, O. M.

— Merci à saint Antoine pour une situation obtenue au cours d'une neuvaine en son honneur. Je lui serai reconnaissant.

M. P.

— Si j'ai maintenant de l'ouvrage, je le dois à saint Antoine que j'ai invoqué avec confiance, lui promettant que je ferais connaître sa faveur.

W. F.

-- Reconnaissance et louanges à saint Antoine pour plusieurs grâces ; plus la guérison d'un catarrhe.

— Une heure après avoir récité le répons miraculeux, en l'honneur de saint Antoine, un monsieur me remit \$ 20.00 que je croyais bien perdues. Merci au bon Saint.

— Couvent de la Providence, Mile-End. — Ayant prié saint

Antoine, il m'obtint de ne pas payer deux fois le même compte, comme on voulait l'exiger. Je le remercie du fond du cœur. M.

Remerciements à saint Antoine pour m'avoir obtenu une bonne situation dans une localité où je puis élever mes enfants dans la connaissance de Dieu. Une abonnée à la *Revue*.

— Une Tertiaire remercie saint Antoine par l'entremise de la *Revue*, pour une faveur obtenue. Une Tertiaire.

— Merci de tout cœur à saint Antoine qui m'a exaucée.

Une Tertiaire.

— Saint Antoine a fait trouver de l'ouvrage à mon fils.

Une Tertiaire et abonnée.

— Une bonne place accordée à mon mari par saint François et saint Antoine. J'ai promis à saint Antoine de lui payer du pain pour ses pauvres et à saint François de faire publier la faveur reçue dans la *Revue*.

Une abonnée.

— Un objet perdu est retrouvé après la récitation du répons miraculeux en l'honneur de saint Antoine. Gloire et reconnaissance au grand Saint.

Une Tertiaire.

— Faveur obtenue du bon saint Antoine ; merci. C. G.

— Honneur, gloire et remerciements à saint Antoine qui m'a fait retrouver des papiers importants que je croyais perdus sans retour.

Une abonnée à la *Revue*.

— Actions de grâces à saint Antoine pour retour d'un pécheur éloigné depuis 20 ans, et d'un autre depuis 2 ans.

— Un bébé guéri du rifle, après neuvaine à saint Antoine.

— Un pécheur éloigné depuis 23 ans, converti après prières à saint Antoine faites au couvent des Pères.

— La faveur depuis longtemps sollicitée de saint Antoine nous est enfin accordée à notre grande joie ; actions de grâces au bon Saint.

Une abonnée.

— Loué et béni soit le puissant saint Antoine pour la faveur que je lui dois j'avais promis de la faire publier.

E. D.

Providence, R. I. — Le bon saint Antoine m'a fait retrouver une lettre contenant de l'argent ; mille fois merci. Dame S. D.

Sainte-Anastasie. — Etant sérieusement malade, je m'adressai à saint Antoine pour obtenir ma guérison, lui promettant, s'il me l'obtenait, que j'acquiescerais sa statue pour notre église et que je ferais publier sa bonté dans la *Revue*. Depuis deux ans, je néglige ma seconde promesse ; que saint Antoine me le pardonne ! Dame C. Ch.

Saint-Barthélemy. — Actions de grâces à saint Antoine, pour plusieurs grâces spirituelles. Une abonnée.

West-Farnham, Québec. — Un objet précieux perdu depuis deux mois est retrouvé par le secours de saint Antoine. Que ce grand Saint daigne accepter les remerciements de sa protégée reconnaissante !

Une abonnée.



NÉCROLOGIE

FRANCE

En France, Frère François-Marie de Nantes, dans le siècle. Xavier-Marie de Chappotin, Frère clerc de notre Province de France, pieusement décédé dans le Seigneur, le 4 février, à l'âge de 34 ans, après 9 années de vie religieuse.

Montréal. -- Dame Adélaïde Gariépy, en religion Sr Sainte Apolline, décédée le 12 décembre 1899 à l'âge de 75 ans, 9 mois et 9 jours. Elle avait pris le saint habit le 2 juillet 1899.

Notre-Dame-des-Anges. -- Dame Vve Eugène Talham, Sr Sainte Eugénie, après 8 années de profession.

Fraternité de Sainte-Elisabeth. -- Le 1^{er} février 1900, est décédée Marie Marguerite Trépanier, Tertiaire depuis 36 ans. Vêtue par Sa Grandeur Mgr Bourget.

- Jean-Baptiste Casavant, en religion Fr Louis de Gonzague.

Fraternité Saint-Ferdinand d'Halifax. -- Dame Pierre Dussault, décédée le 26 décembre dernier à l'âge de 58 ans.

- Dame Vve T. B. Couture, décédée le 31 décembre dernier à l'âge de 87 ans.

Fraternité de Sainte Dorothee. -- Delle Lucie Bastien, décédée le 7 décembre 1899 à l'âge de 50 ans et 8 mois, après 3 ans et quatre mois de profession.

Joliette. -- Dame J. B. Trudel, décédée le 14 janvier.

Sainte-Julienne. -- M. Joseph Lévesque, en religion Fr Marie-Joseph, décédé le 11 janvier 1900 à l'âge de 65 ans 11 mois 7 jours, après 6 ans et 7 mois de profession.

Saint-Henri de Mascouche. -- Monsieur Narcisse Renaud, en religion Fr. Antoine, décédé le 24 janvier dernier, âgé de 76 ans et 5 mois, après un an et demi, à peu près, de religion.

Saint-Hermas. — Imelda Lorrain, décédée le 8 courant, professe sur son lit de mort. Elle était heureuse de mourir avec le saint habit.

Stanford. — Dame A. Laliberte, décédée le 27 août 1899, après 4 ans de profession.

Dieu lui envoya une longue maladie supportée avec la résignation d'une vraie mère chrétienne. Sa prière était continuelle : tous ceux qui l'ont connue n'oublieront jamais son bon cœur.

Sainte-Thérèse. — Dame Alphonse Brunet, née Esther Deslauriers, décédée le 24 janvier courant, après quelques années de profession.

Amanda Lebel, décédée le 16 octobre dernier, à l'âge de 23 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Cette pieuse jeune fille a fait l'édification de tous ceux qui l'ont approchée durant sa maladie. Sa résignation à la mort était parfaite : elle en parlait comme s'il se fût agi d'une autre et non pas d'elle-même. Elle s'est envolée au ciel revêtue des glorieuses livrées de saint François qu'elle avait bien méritées. Puisse-t-elle là-haut, obtenir de Notre Séraphique Père que le Tiers-Ordre, déjà si prospère, s'implante davantage dans notre chère paroisse.

Marie M. F. Tertiaire.

Saint-Laurent. — Rémi Jaron, Fr Louis, décédé le 15 décembre 1899, profès depuis 1891.

— Marguerite Ouellette, Vve Barbeau, Sr Marie Louise, décédée le 12 janvier 1900, professe depuis 1885.

Pointe du Lac. — Dame Xavier Garceau, née Justine Pothier, en religion Sr Sainte Thérèse, décédée le 10 novembre 1899 : elle était âgée de 51 ans et comptait 18 années de profession dans le Tiers-Ordre.

Sainte-Anne de la Perade. — Delle Philomène Tessier, en religion Sr Thérèse de Jésus, décédée le 2 janvier dernier, à l'âge de 54 ans, professe depuis 18 ans.

Chrétienne fervente, amie des pauvres, fidèle amante de la sainte Eucharistie, elle s'est dévouée avec le plus grand zèle à l'enseignement pendant 26 ans. C'est le sourire sur les lèvres qu'elle est allée rejoindre son glorieux Père saint François qu'elle a tant honoré durant sa vie.

Leclercville. — Dame L. F. Parrault née Orpha Leclerc, décédée à l'âge de 49 ans et 6 mois : elle appartenait depuis longtemps au Tiers-Ordre, ainsi qu'au *Chemiu de Croix perpétuel*.

Depuis un an, un affreux cancer la dévorait sans repos, mais jamais une plainte, un murmure n'a été entendu de sa part ; elle offrait tout à Dieu et sa mort a été celle d'une sainte.

Sainte-Monique de Nicolet. — Léon Descoteaux, décédé le 10 janvier, à l'âge de 74 ans, après 20 ans de profession.

Il était Frère Ministre dans la Fraternité de Sainte-Monique. On peut lui appliquer les paroles adressées à saint Joseph : *vir justus* ou mieux encore les paroles à Siméon. *vir justus et timoratus* — C'était un prédicateur d'exemple, ayant une foi vive qui se traduisait dans tous ses actes, il fuyait jusqu'à l'ombre du péché. Pour marcher plus sûrement dans la voie du ciel, on le vit toujours un des premiers se faire inscrire dans les Confréries et les pieuses Associations établies dans la paroisse : et il observait à la lettre les engagements qu'il avait contractés, assistant régulièrement à toutes les assemblées prescrites et suivant les conseils donnés par le Directeur. Son amour pour Jésus-Hostie le portait à le recevoir à chaque grand'messe, qu'il venait chanter tous les jours. Il mérita de le recevoir plusieurs fois durant sa maladie, disant chaque fois : quel beau jour ! quel bonheur ! Aussi sa patience et sa résignation furent admirables jusqu'à ses derniers moments. Il désirait ardemment son départ pour le ciel.

Secrétaire.

Québec. — Dame F. X. Lebel, en religion Sr Sainte Anne, décédée le 30 décembre 1899, âgée de 69 ans, Tertiaire depuis 18 ans.

— M. Joseph Maranda, en religion Fr André, décédé le 16 janvier 1900, à l'âge de 57 ans, après 5 ans de profession.

— Dame Edouard Langlois dit Traversy, née Josèphe Du-gal, décédée subitement le 29 septembre dernier. Elle était âgée de 71 ans et professe depuis 1897.

— Fraternité de Saint-Roch. — Dame Arthur Léonard, née Elmina Hudon, 47 ans. Elle a fait sa profession sur son lit de mort le 12 décembre, et décédée le 18 du même mois 1899.

— Dame Joseph Plamondon, née Clara Bégin, en religion Sr Saint François d'Assise, décédée le 12 janvier 1900, à l'âge de 61 ans.

— Dame Frédéric Lauzier, en religion Sr Marie Antoinette, décédée le 28 janvier 1900 à l'âge de 62 ans et 7 mois, après 7 ans de religion.

— Delle Marie Louise Pepin, en religion Sr Sainte Angèle de Foligno, décédée le 2 février 1900 à l'âge de 39 ans, après 5 ans de profession.

R. I. P.